

**Antoine MEUR**

*IASS, DDCS Pas de Calais, Responsable de l'unité protection des personnes et accès aux droits*

*(Elève IASS 2015 / CPI promo 2013-2014)*



## **Intérêt de la CPI**

Issu d'une formation universitaire en économie, la CPI m'a permis d'acquérir rapidement les connaissances essentielles des champs sanitaire, social et médico-social et d'appréhender les grands enjeux de ces secteurs. En outre, les modules de formation sont très adaptés à la préparation aux concours, notamment par un travail indispensable sur les outils méthodologiques des différentes épreuves.

Le fait de suivre la scolarité au sein de l'EHESP permet un accès à des enseignements de qualité et également une immersion au sein du monde professionnel accessible après les concours. J'ai particulièrement apprécié l'opportunité du tutorat qui m'a permis de mieux comprendre les spécificités de chaque métier et de préciser mon choix professionnel durant la CPI.

## **Métier d'IASS**

C'est un métier avec un champ de missions très large couvrant principalement la santé et le social. Un IASS met ainsi en œuvre dans la conduite des politiques publiques des activités diversifiées telles que le management, la gestion budgétaire, l'animation de réseau ou la conduite de contrôle.

## **Mon poste d'IASS**

Suite à la réussite du concours et à la formation initiale réalisée à l'EHESP, un IASS peut ensuite être affecté dans trois types de structure : les Agences régionales de santé (ARS), les Directions (départementales ou régionales) de cohésion sociale (DDCS ou DRJSCS) et les Missions nationales de contrôle et d'audit des organismes de Sécurité sociale (MNC).

J'ai ainsi choisi d'être affecté à la DDCS du Pas de Calais en tant que responsable de l'Unité protection des personnes et accès aux droits. A ce titre, je suis en charge du suivi, du financement et du contrôle d'établissements sociaux et médico-sociaux. Je suis aussi référent territorial du plan pluriannuel de lutte contre la pauvreté et donc chargé de la mise en œuvre des dispositifs liés (aide alimentaire, lutte contre le surendettement, travail partenarial). Je suis également en charge de la gestion financière des dispositifs liés à l'hébergement des personnes en difficulté. De plus, la situation migratoire sur le territoire de Calais nécessite une intervention particulièrement forte de la DDCS sur ce sujet. Nous sommes ainsi régulièrement amenés à nous rendre sur place lors des opérations de mise à l'abri des populations migrantes.

Ce travail concilie donc des actions variées (travail de synthèse, réunion partenariale, déplacement sur le terrain) et des champs d'intervention multiples.